Objet :	**Demande d'autorisation environnementale relative à l'installation d'un centre de traitement des DEEE**
Demandeur :	SARL DEEER : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques de la Réunion
Localisation :	4 Rue de Cancun - Le Port (97420)
Référence EMC2 :	n°D548
Date dossier :	• Déposé le 05/07/2026 • Complété le 09/09/2026



Capacités techniques et financières

N° Pièce jointe	Intitulé de la pièce jointe du CERFA n°15964*03
47	Une description des capacités techniques et financières mentionnées à l'article L. 181-27 dont le pétitionnaire dispose, ou, lorsque ces capacités ne sont pas constituées au dépôt de la demande d'autorisation, les modalités prévues pour les établir au plus tard à la mise en service de l'installation [3° du I de l'article D. 181-15-2 du code de l'environnement]

emc2 environnement
étude | mesure | contrôle | conseil

CINOV TERRITOIRES & ENVIRONNEMENT

476 rue Deschanets
97440 Saint-André

SARL CL au capital de 10000 €
RCS 2007 B 686,
SIRET 49814139900028,
APE 742C
Tél : 02 62 21 54 71

Email : sremc2@orange.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE 2
SOMMAIRE DES FIGURES 2
SOMMAIRE DES TABLEAUX 2
1. PRÉAMBULE 3
2. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES 4
2.1 PRESENTATION GENERALE DE LA SARL DEEER ET DU GROUPE DIJOUX 4
2.1.1 Présentation de la SARL DEEER 4
2.1.2 Présentation du Groupe Dijoux 4
2.2 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET QUALITE 5
2.2.1 Politique environnementale du groupe Dijoux 5
2.2.1.1 Ancrage du Groupe Dijoux 5
2.2.1.2 Périmètre d'application 6
2.2.1.3 Engagements environnementaux 6
2.2.1.4 Indicateurs de suivi 7
2.2.1.5 Communication et transparence 7
2.2.2 Politique environnementale de la SARL DEEER 7
2.3 CAPACITES TECHNIQUES DE LA SARL DEEER 8
2.3.1 Expertise technique et expérience industrielle 8
2.3.2 Moyens matériels 8
2.3.3 Moyens humains 9
2.4 CAPACITES FINANCIERES 10
2.4.1 Organigramme du Groupe Dijoux 11
2.4.2 Organigramme des entreprises de Michel Dijoux 12
3. ANNEXE 17

SOMMAIRE DES FIGURES

Planche 1 : Organigramme des liens entre les différentes entreprises du GROUPE DIJOUX 11
Planche 2 : Organigramme des liens entre les différentes entreprises de Monsieur Michel DIJOUX 12

SOMMAIRE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Périmètres d'application de la politique environnementale 6
Tableau 2 : Liste des entreprises de M. Michel DIJOUX 16

1. PRÉAMBULE

Le groupe DIJOUX SAS exploite, vend, pose et entretient diverses installations de production d'énergie renouvelables et fabrique certains équipements industriels associés.

Il se trouve donc confronté aux problématiques de recyclage et de traitement des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) lorsque ces installations arrivent en fin de vie.

Cette problématique étant constatée à la Réunion, le Groupe DIJOUX s'est investi dans la recherche et la mise en place d'outils de traitement des DEEE adapté aux besoins locaux de traitement. Ils répondent ainsi aux exigences du Code de l'Environnement en implantant localement une technique de traitement novatrice jusqu'alors absente de l'île.

Ce projet s'inscrit de plus dans le cadre d'une consultation d'appel d'offres de 2021 lancé par les éco-organismes Ecosystem et Ecologic dans le cadre du traitement des GEM F – GEP F, GEM HF et PAM - PEP de la Réunion et de Mayotte, attribué au Groupe DIJOUX.

La SARL DEEER, gérée par Monsieur Michel DIJOUX, membre du groupe DIJOUX SAS, possède un bâtiment sur la parcelle BK 187 du Port.

Ce bâtiment qui est actuellement exploité sous le régime de la rubrique 2711 relatif au transit, regroupement, tri ou préparation en vue de la réutilisation des DEEE (activité de réparation), possède l'espace suffisant pour accueillir les chaines de traitement de DEEE. Compte tenu de ses caractéristiques et de sa disponibilité foncière, ce bâtiment accueillera les nouvelles activités de traitement des DEEE dangereux ainsi que les activités associées nécessaires à leur exploitation.

Suite à la réorganisation du site, les activités liées à la rubrique 2711-2 existante ne concernent désormais que le transit de quelques mètres-cubes de DEEE qui seront redirigés vers une autre installation du groupe DIJOUX pour y être réparés (activité de faible volume relevant d'un régime non soumis à autorisation / déclaration supplémentaire).

Les nouveaux aménagements prévus par l'entreprise DEEER sur son installation concernent la création et l'implantation :

- d'une ligne de traitement pour le gros électroménager hors-froid, les petits équipements ménagers, les DEEE professionnels et les écrans plats ;
- d'une ligne de traitement pour le gros électroménager froid, les ballons d'eau chaude et les cuves d'installations solaires thermiques ;
- d'une station de traitement des gaz contenus dans les DEEE cités ci-avant ;

Ces activités relèvent notamment des rubriques ICPE 2790-A, 2791-2-D, 2711-1-E et 1185-1-A. Elles sont également concernées par les rubriques IED 3510 et 3550.

- d'un site de transit de batteries en vue de leur export en métropole pour traitement ;

Cette activité est classée sous la rubrique 2718-1 relative au transit, au regroupement et tri au de déchets dangereux.

- d'une zone (désignée comme « atelier ») de rechargement des batteries des véhicules électriques employés pour la manutention des DEEE de l'exploitation, non classée au regard de la puissance de courant continu disponible pour le chargement des batteries.

2. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

2.1 PRESENTATION GENERALE DE LA SARL DEEER ET DU GROUPE DIJOUX

2.1.1 Présentation de la SARL DEEER

La société DEEER a été constituée le 1er juillet 1996 sous la forme d'une société à responsabilité limitée (SARL), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro SIREN 407 695 865. Son siège social est situé 30 rue Claude Chappe, 97420 Le Port (La Réunion).

Jusqu'ici spécialisée dans la réparation d'équipements électriques, DEEER souhaite intégrer à ses activités celles de traitement des DEEE en vue de leur valorisation (code NAF 3821Z, traitement et d'élimination des déchets non dangereux). Cette activité contribue à la gestion des flux de déchets et à la préservation de l'environnement sur le territoire de La Réunion.

Depuis sa création, Monsieur Michel DIJOUX assure la direction de la société en qualité de gérant, garantissant ainsi une continuité de gouvernance et de pilotage opérationnel.

Sur le plan de l'actionnariat, la société est détenue à 99,20 % par la holding Groupe Dijoux, structure implantée à La Réunion et créée en 1996 également sous forme de société par actions simplifiée (SAS).

La SARL DEEER dispose de l'expertise du Groupe DIJOUX (annexe 1).

2.1.2 Présentation du Groupe Dijoux

Le Groupe Dijoux a pour objet principal la prise de participations et la direction stratégique de sociétés opérationnelles, dans une logique de coordination et de consolidation d'activités. Il est dirigé par Monsieur Michel DIJOUX, favorisant ainsi la cohérence de la stratégie et de la gouvernance entre la holding et ses filiales.

Monsieur Michel DIJOUX dirige un pôle d'entreprises réunionnaises spécialisées dans la vente, la pose et l'entretien de diverses installations de production d'énergie renouvelables ainsi que la fabrique de certains équipements industriels associés. Lorsque ces installations arrivent en fin de vie, ces entreprises se trouvent confrontées aux problématiques de recyclage et de traitement des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE). Cette problématique étant générale à la Réunion, elle répond ainsi aux exigences du Code de l'Environnement en implantant localement des techniques de traitement novatrices jusqu'ici absente de l'île et répondant aux objectifs européens de dépollution et de recyclage.

Le Groupe Dijoux se positionne en tant qu'acteur majeur dans le domaine de l'énergie solaire à La Réunion. Fondée en 1996, la société a acquis une expertise reconnue dans la fabrication complète de chauffe-eau solaires, ayant installé avec succès près de 90 000 unités, ce qui représente plus de 60% du parc solaire réunionnais actuel. Au-delà de son engagement dans le secteur solaire, le groupe opère dans divers domaines tels que la climatisation, l'électricité industrielle et la pose de cloisons, démontrant ainsi sa polyvalence et son envergure sur le marché local.

Le Groupe Dijoux affiche également une présence internationale. Depuis son expansion en Floride en 2005, la société continue de développer des activités à l'international dans la fabrication de chauffe-eau solaires. La stratégie de développement de l'entreprise s'étend au-delà de la production d'énergie solaire, avec des initiatives telles que l'intégration de véhicules électriques équipés d'ombrières photovoltaïques, démontrant ainsi son engagement envers le développement durable et les technologies innovantes. Ces entreprises sont notamment :

À la Réunion :

- Photovoltaïque :
    - Alpha Energy : créée en 1996, elle est l'une des trois premières sociétés françaises historiquement en activité dans le secteur du photovoltaïque. Ses premières installations de générateurs photovoltaïques en site isolé de Mafate lui procurent une expérience industrielle en matière d'installations avec stockage ;

- Solaire thermique :
  - Solar Reunion : Vente et installation de Chauffe-eau Solaire ;
  - COFER (Compagnie Française des Énergies Renouvelables) : Première société Française de fabrication de chauffe-eau solaires de A à Z, en exercice depuis 1998 ;
  - Suntech : Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation
- Climatisation :
  - ZotClim : Vente et installation de climatiseurs et de solutions de climatisation depuis 1986 pour les particuliers et les professionnels ;
  - GEC (Générale européenne de climatisation) : Location de climatiseurs pour les particuliers, les professionnels, les collectivités et l'industriel ;

A l'international :

- Aux Etats-Unis :
  Depuis 2005, Société AET (détenue à 50%) : fabrication de capteurs de chauffe-eau solaires pour le marché US ;
- En Inde :
  Depuis 2019, Société HR Solar Solution (détenue à 40%) : fabrication de modules photovoltaïques.
  Classée dans le top 3 des fabricants de panneaux solaires dans l'Est de l'Inde, avec 150 employés.
  Capacité de production annuelle de 400 MW ;

Cette filiation assure donc à l'entreprise DEEER de solides connaissances sur l'ensemble de la filière des Equipements Electriques et Électroniques, sur les caractéristiques techniques de certaines des machines qu'ils souhaitent désormais traiter, ainsi que sur leur réutilisation et leur traitement pour valorisation.

2.2 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET QUALITE

2.2.1 Politique environnementale du groupe Dijoux

2.2.1.1 Ancrage du Groupe Dijoux

Le Groupe Dijoux intervient sur trois métiers complémentaires :

- la fabrication et l'installation de chauffe-eau solaires ;
- la fabrication de modules photovoltaïques et l'installation de centrales solaires ;
- la gestion de la fin de vie des équipements électriques et électroniques au travers du projet DEEER.

Cette activité se situe au cœur des enjeux de la transition énergétique. En tant qu'acteur de l'énergie renouvelable et de l'économie circulaire, le Groupe Dijoux assume une responsabilité environnementale à chaque étape de la chaîne de valeur - de la conception des produits jusqu'à leur recyclage. Cette politique constitue le cadre de référence de ses engagements et de ses actions.

A travers sa politique environnementale, le Groupe Dijoux demeure un acteur intégré et engagé dans la transition énergétique en territoire insulaire et tropical, en conciliant performance industrielle, sobriété des ressources et responsabilité écologique.

2.2.1.2 Périmètre d'application

Les périmètres d'application de la politique environnementale sont les suivants

Activité	Périmètre	Enjeux environnementaux clés
Chauffe-eau solaire	Fabrication + Installation	Efficacité thermique, durabilité produit, gestion des fluides caloporteurs
Photovoltaïque	Fabrication modules + Centrales	Empreinte carbone de production, occupation des sols, gestion de fin de vie
Traitement DEEE	Usine en construction (objet de la présente demande)	Valorisation matière, dépollution, économie circulaire

Tableau 1 : Périmètres d'application de la politique environnementale

2.2.1.3 Engagements environnementaux

Les engagements environnementaux du groupe se distinguent en cinq objectifs majeurs qui se déclinent en sous objectifs :

1. **Réduction de l'empreinte carbone**

L'ensemble des activités de fabrication et d'installation vise à minimiser les émissions de gaz à effet de serre. Le groupe s'engage à :

- Réduire les consommations énergétiques des sites de production grâce à l'autoconsommation photovoltaïque
- Optimiser la logistique des équipes d'installation pour limiter les déplacements
- Privilégier les approvisionnements locaux ou régionaux chaque fois que cela est possible

2. **Éco-conception et durabilité des produits**

Les chauffe-eau solaires et modules photovoltaïques sont conçus pour maximiser leur durée de vie et faciliter leur recyclage en fin de cycle :

- Sélection de matériaux durables, réparables et recyclables dès la phase de conception
- Extension des garanties produit et développement d'une offre de maintenance préventive
- Limitation des substances dangereuses dans les processus de fabrication
- Documentation technique facilitant le démantèlement et le tri des matériaux

3. **Gestion responsable des DEEE – Projet DEEER**

La construction de la présente unité de traitement des DEEE constitue un axe majeur de la politique environnementale du Groupe Dijoux. Cette infrastructure permettra de traiter localement les équipements en fin de vie, évitant leur exportation et contribuant à la réduction de l'impact environnemental de leur élimination.

- Récupération et valorisation des métaux précieux (cuivre, aluminium, argent)
- Traitement et neutralisation des substances dangereuses selon les normes en vigueur
- Réintégration des matières secondaires dans les chaînes de fabrication
- Reprise gratuite des anciens équipements pour les clients (chauffe-eau, panneaux)

4. **Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles**

- Études d'impact environnemental systématiques avant tout projet d'installation de centrale
- Priorité aux toitures, ombrières et zones dégradées pour l'implantation des centrales PV
- Gestion économe de l'eau dans les procédés industriels et nettoyage des panneaux.
- Préservation des écosystèmes terrestres et marins sur le territoire d'activité

5. Sensibilisation et formation des collaborateurs (en cours de mise en place)

- Programme de formation environnementale annuel pour l'ensemble des collaborateurs
- Intégration de critères environnementaux dans les évaluations de performance
- Implication des équipes dans les démarches d'amélioration continue
- Communication régulière sur les résultats et indicateurs environnementaux

2.2.1.4 Indicateurs de suivi

La performance environnementale du Groupe Dijoux sera suivie au travers des indicateurs clés tels que :

- les émissions de CO2 ;
- Le taux de valorisation des DEEE ;
- Le ratio d'autoconsommation de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques sur les sites du Groupe Dijoux ;
- Le tonnage annuel de panneaux recyclés et repris ;
- La formation environnementale des collaborateurs

Le suivi de ces indicateurs sera publié dans les rapports annuels RSE du groupe

2.2.1.5 Communication et transparence

Le Groupe s'engage à une communication transparente sur ses performances environnementales. Les résultats seront publiés annuellement dans le rapport RSE du Groupe, accessible à l'ensemble des parties prenantes : collaborateurs, clients, partenaires institutionnels et collectivités territoriales.

- Publication annuelle du rapport RSE et bilan carbone
- Communication aux clients sur la fin de vie de leurs équipements et les dispositifs de reprise
- Participation aux instances locales de concertation sur la transition énergétique
- Affichage des engagements environnementaux sur les sites de production et d'installation

La politique environnementale du Groupe DIJOUX se traduit donc dans le cœur même de l'activité de ses filiales qui interviennent dans les technologies solaires thermique et photovoltaïque pour exploiter l'Energie inépuisable du soleil afin de générer une énergie propre et renouvelable et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'intégration de DEEER au sein du Groupe Dijoux ne se limite pas à un lien capitalistique : elle traduit une cohésion stratégique entre les activités de traitement des déchets et les autres secteurs opérés par le groupe, particulièrement ceux liés aux énergies et à l'environnement.

2.2.2 Politique environnementale de la SARL DEEER

Les activités de la SARL DEEER nécessitent de disposer d'une traçabilité poussée de l'ensemble de la chaîne des opérations, à savoir :

- la réception,
- la décomposition des flux en fonction de l'origine des DEEE
- le stockage en amont des déchets, sur des aires appropriées protégées des intempéries,
- le transfert des déchets vers les ateliers de traitement,
- le démantèlement des déchets,
- le broyage des déchets,
- le stockage aval des fractions,
- l'expédition et l'export des fractions.

Dans le cadre de l'activité de collecte et de réception des apports, DEEER a mis en place des dispositifs de contrôle de la qualité de la prestation avec :

- une fiche de contrôle de la réception des DEEE.

Des documents permettent également de garantir la traçabilité :

- document de prise en charge avec son numéro de lot unique,
- fiche de pesée,
- ticket de pesée,
- bilan mensuel,
- bordereau de suivi des déchets.

Le numéro de lot est spécifique à chaque demande d'enlèvement ou apport. Cela permet l'identification du client ainsi que le type flux.

2.3 CAPACITES TECHNIQUES DE LA SARL DEEER

2.3.1 Expertise technique et expérience industrielle

Comme évoqué en partie 2.1.2 - Présentation du Groupe Dijoux, l'entreprise possède une connaissance approfondie des DEEE liés à la production d'énergie photovoltaïque et thermique de par son expertise dans leur fabrication depuis plus de 20 ans.

En complément, elle possède une solide expertise dans le pilotage des usines et des lignes de production à travers son expérience avec les usines suivantes :

- COFER (à la Réunion) : fabrication de chauffe-eau solaires
- AET (aux États-Unis) : fabrication de composant électriques pour chauffe-eau
- HR Solar Solution (en Inde) : fabrication de panneaux solaires

Ce savoir-faire et cette expérience en management industriel contribuent projet de la SARL DEEER dans l'organisation de ses opérations. A travers la liste des entreprises liées à M. DIJOUX et/ou au groupe DIJOUX, on peut constater que le porteur de projet possède également une expertise en logistique à travers sa société S L V.

Enfin, une convention de redevance a été établie entre le Groupe DIJOUX et la SARL DEEER ; cette dernière dispose ainsi d'une assistance englobant les aspects juridiques, comptables, financiers, humains, et organisationnels fournie par le Groupe DIJOUX. Cette convention est disponible en annexe 1.

2.3.2 Moyens matériels

La SARL DEEER ne gère pas le transport des DEEE entrants ; ceux-là sont envoyés par les plateformes de tri et leurs flottes de transporteurs

La société DEEE s'est équipée de machines de traitement des DEEE de la marque FOR REC ; cette entreprise italienne est spécialisée dans la conception et la fabrication d'installations de traitement de déchets. Elle dispose de plus d'une centaine d'employés, d'une expertise de plus de 20 ans, et de bureaux de vente à travers le monde.

Ces équipements sont répartis sur deux ligne de démantèlement spécialisées :

- Une ligne pour le traitement des DEEE non producteurs de froid. Elle traite l'ensemble des appareils électroménagers ne contenant pas de gaz (four, machine à laver, petit électroménager…). Elle est composée de :
    - Un premier broyeur (à couteaux) pour fractionner les DEEE
    - Une cabine de tri manuel, où une dizaine d'opérateurs réalise un tri négatif des composants.
    - un crible.

- un second broyeur (à marteaux) pour réduire les morceaux de DEEE en broyat ;
- une ligne de séparation des métaux incluant convoyeur vibrant, tambour magnétique, et séparateur à courant de Foucault.

- Une ligne pour les DEEE thermiques (frigos, ballons d'eau chaude) contenant des gaz pentanes (inflammables) ou des gaz hydrofluorocarbures (nuisibles pour la couche d'ozone), et équipée de :
  - Un groupe de production d'azote pour inerter les machines de la chaine ;
  - Une machine d'aspiration des huiles et des fluides frigorigènes lors du démantèlement ;
  - Une tour de broyage avec trémie hydraulique, entièrement inertées à l'azote ;
  - Deux séparateurs aérauliques pour trier les matériaux suivant leur densité ;
  - Un silo d'entreposage, d'aération et de dégazage des mousses isolantes polyuréthanes
  - Un granulateur de plastique pour optimiser le stockage des plastiques recyclés
  - Une presse à pellets pour le compactage des mousses isolantes polyuréthanes, une fois celles-ci dégazées ;
  - une ligne de tri des métaux avec groupe de séparation incluant notamment un tambour magnétique, un séparateur à courants de Foucault, et un crible ;
  - Un groupe de traitement des gaz développé par l'entreprise Herco. Cette compagnie est spécialisée dans la conception d'installations de traitement des liquides et des gaz à destination des industries de la chimie, du pharmaceutique et du recyclage.

    Cet ensemble de machine aspire l'air azoté transportant les gaz extraits des DEEE lors de leur broyage dans les machines, via différent points sur la chaine de traitement. Ce flux est dépoussiéré puis traité en cryo-condensation pour récupérer les gaz inflammables et nocifs dans une citerne afin de les envoyer en métropole pour traitement.

    Cet équipement innovant monitore les rejets atmosphériques et assure le bon rendement de l'unité de cryo-condensation. Il permet une récupération de l'ensemble des gaz contenus dans les DEEE, avec un rendement supérieur et un impact environnemental moindre par rapport à l'absorption sur charbon actif.

Ces deux chaines sont aussi équipées de groupes d'aspiration et de dépoussiérage de l'air capté sur chacune des chaines. Cela participe à réduire l'impact environnemental de l'activité, et à assurer à l'entreprise une maitrise de ses flux et de ses rejets atmosphériques.

2.3.3 Moyens humains

L'installation de la SARL DEEER peut s'appuyer sur une équipe de 46 personnes, dont près de 20 personnels techniques à tout moment sur l'installation ; ces effectifs comprennent :

- Des personnels administratifs :
  - Un responsable d'exploitation : chargé du pilotage opérationnel de l'installation via la planification des campagnes de traitement, l'optimisation des cadences et des moyens de traitement et l'encadrement des chefs d'équipes ;
  - un responsable Qualité Sécurité Environnement (QSE) : chargé du suivi environnemental et de la conformité de l'installation, de la santé et de la sécurité des travailleurs ainsi que de la qualité des prestations ;
  - un responsable administratif : chargé du pilotage administratif, documentaire et de gestion des flux liés à l'exploitation du site ;
  - un responsable logistique : chargé de faire l'interface entre l'installation et les flottes de camions chargés de l'apport ou du retrait des déchets sur l'exploitation ;

- un responsable commercial : chargé de la prospection de nouveaux clients et partenaires, de la réponse aux appels d'offre et de la négociation des contrats ;

- De techniciens d'ateliers :
  - Des chefs d'équipe : chargés d'encadrés leur équipe d'opérateurs, de répartir les tâches selon les priorités de production, de contrôler le travail réalisé et de maintenir la discipline et la production
  - Un opérateur de pont bascule : chargé du contrôle des volumes entrants, de la vérification et de la conformité des chargements (nature des déchets, bordereaux de suivi) et de l'orientation des camions vers les zones de chargement/déchargement ;
  - Des opérateurs en charge de l'identification visuelle des DEEE : chargés d'accepter ou de refuser les DEEE ne pouvant être prise ne charge par l'installation (susceptibles de contenir de l'amiante ou des PCB) ou contenant des substances dangereuses ;
  - des caristes : chargés du chargement et du déchargement des camions, de la bonne manutention des DEEE et de l'approvisionnement des lignes de traitement ;
  - des opérateurs de démantèlement : chargés du démantèlement des DEEE avant broyage, de leur prise en charge adaptée et sécurisée et de leur dépollution
  - des opérateurs de tri : chargés du tri visuel et manuel des composants réglementés dans les cabines de tri, de l'indentification et de leur séparation des autres fractions valorisables
  - des électromécaniciens : chargés de l'entretien et des opérations courantes de maintenance des machines, du suivi des machines spécialisées (groupe de récupération des gaz, générateur d'azote…) et capables d'appuyer les opérateurs de démantèlement grâce à leur expertise

2.4 CAPACITES FINANCIERES

La SARL DEEER a été créée en 2003 par Monsieur Michel DIJOUX. Elle dispose d'un capital social de 250 000€.

Le gérant de cette structure est Monsieur Michel DIJOUX, dirigeant disposant d'une expérience multisectorielle qui gère et / ou préside de nombreuses entreprises dans les secteurs de la production énergétique, de l'immobilier, de travaux et d'installation d'équipement électroniques, et de fabrication d'appareils ménager.

Le GROUPE DIJOUX (dont l'organigramme est présenté ci-après) possède un capital social d'une valeur de 5.000.000 €. La SARL DEEER n'est cependant pas rattachée au GROUPE DIJOUX ; elle reste gérée par M. DIJOUX au même titre que nombre de ses entreprises dont Solar Réunion (Capital social de 4M €), Corelec SARL / Alpha Energie (Capital social de 300K €) ou la Compagnie Française des Energies Renouvelables (capital social de 2M €).

La société holding GROUPE DIJOUX présente :

- des liquidités immédiatement disponibles ;
- des ressources stables très excédentaires ;
- un niveau d'endettement très limité, de surcroit très soutenable ;

L'ensemble des indicateurs de trésorerie nette, de fonds de roulement, de levier financier et de dettes nettes présentent des niveaux sains et confortables. Cela traduit une structure financière solide et une capacité d'action significative.

L'ensemble des entreprises gérées par Monsieur DIJOUX sont présentées ci-après et attestent des solides capacités financières du porteur de projet. Les entreprises surlignées en vert son celles liées au GROUPE DIJOUX ; celles en blanc ne lui sont pas liées, mais sont gérées par M.DIJOUX.

2.4.1 Organigramme du Groupe Dijoux

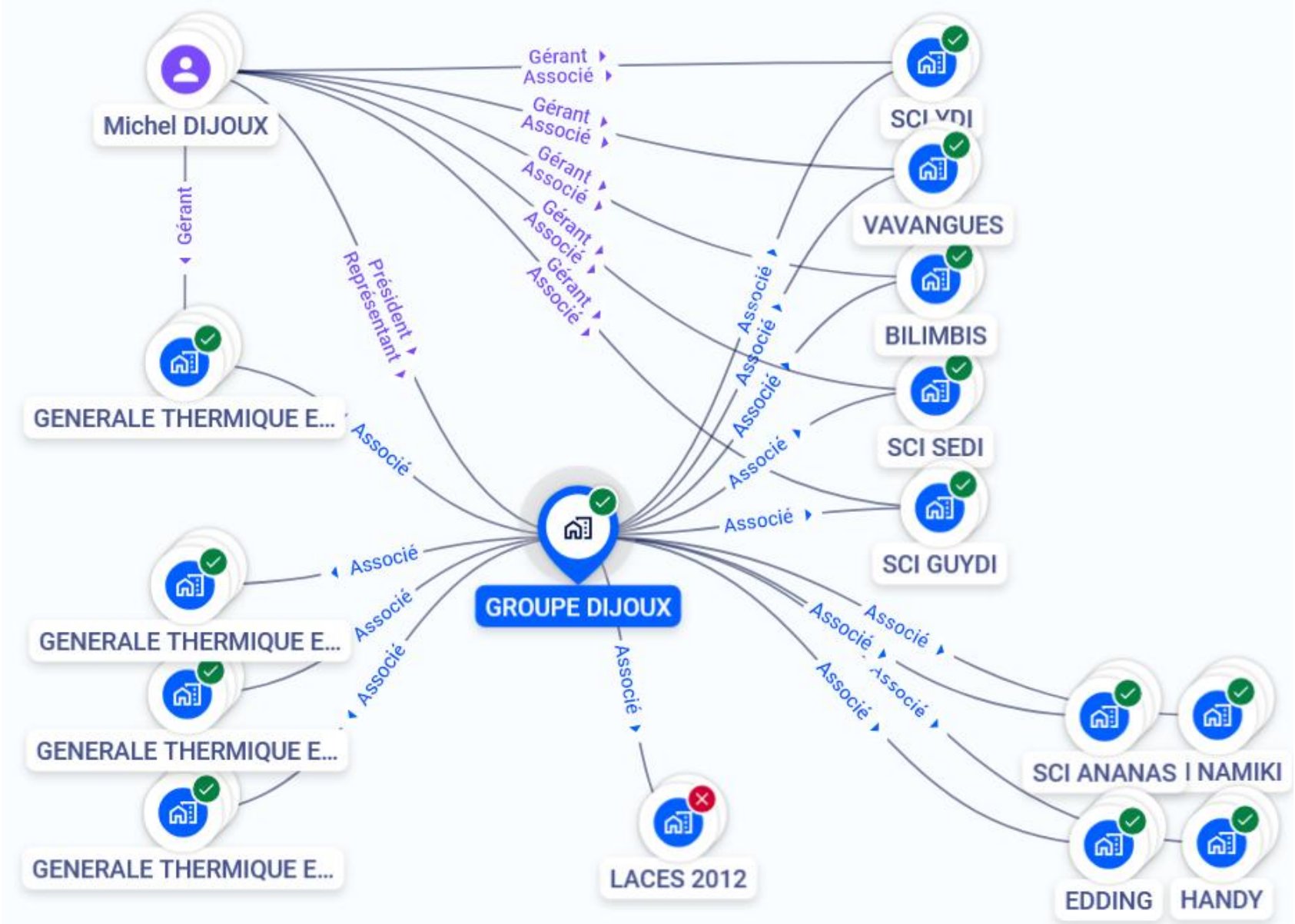


Planche 1 : Organigramme des liens entre les différentes entreprises du GROUPE DIJOUX

2.4.2 Organigramme des entreprises de Michel Dijoux

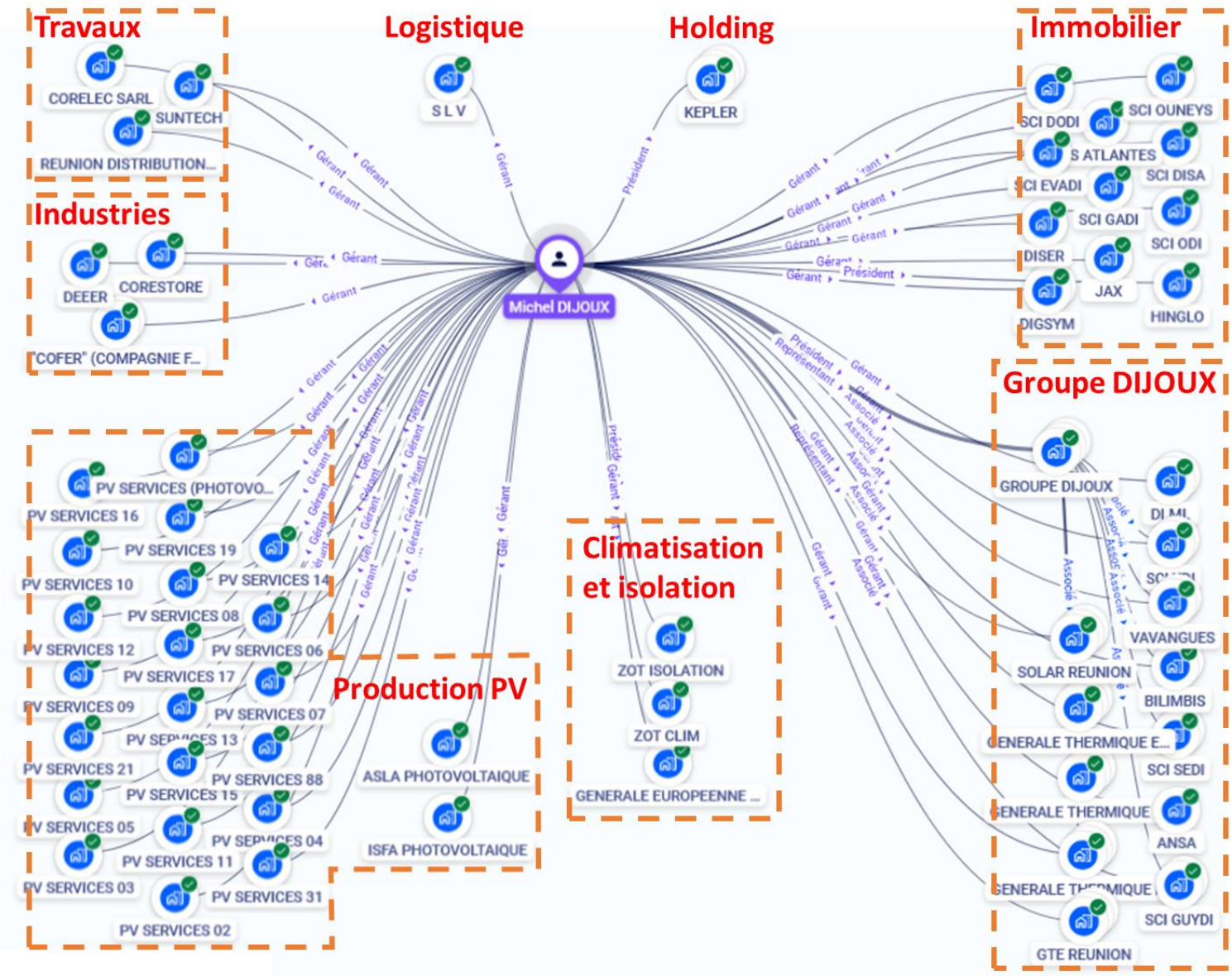


Planche 2 : Organigramme des liens entre les différentes entreprises de Monsieur Michel DIJOUX

Nom	Capital social	Forme juridique	Code activité NAF	Organisation
GROUPE DIJOUX	5 000 000,00 €	SAS, société par actions simplifiée	Activités des sièges sociaux (7010Z)	Michel Dijoux (Gérant),Crowe Réunion Audit consulting, Patrick Piochaud, (commissaire au compte + titulaire),Michel Dijoux (représentant)
SCI GUYDI	137 204,12 €	Société civile immobilière	Location de logements (6820A)	Michel Dijoux (Gérant et associé), groupe Dijoux
SCI YDI	137 204,12 €	Société civile immobilière	Location de logements (6820A)	Michel Dijoux (Gérant et associé), groupe Dijoux
SCI SEDI	137 204,12 €	Société civile immobilière	Location de logements (6820A)	Michel Dijoux (Gérant et associé), groupe Dijoux
SCI ANANAS	995 000,00 €	Société civile immobilière	Location de logements (6820A)	Khalid Makda (Gérant), Groupe Dijoux, Solar réunion, GTE Réunion (Associés)
EDDING	995 000,00 €	Société civile immobilière	Location de logements (6820A)	Khalid Makda (Gérant), Groupe Dijoux, Solar réunion, (Associés)
VAVANGUES	760 000,00 €	Société civile immobilière	Location de terrains et d'autres biens immobiliers (6820B)	Michel Dijoux (Gérant et associé), groupe Dijoux
SCI NAMIKI	995 000,00 €	Société civile immobilière	Location de logements (6820A)	Khalid Makda (Gérant), Groupe Dijoux, Solar réunion, GTE Réunion (Associés)
BILIMBIS	1 000 000,00 €	Société civile immobilière	Location de terrains et d'autres biens immobiliers (6820B)	Michel Dijoux (Gérant et associé), groupe Dijoux
HANDY	995 000,00 €	Société civile immobilière	Location de logements (6820A)	Khalid Makda (Gérant), Groupe Dijoux, Solar réunion, (Associés)
GENERALE THERMIQUE EUROPEENNE 2	760 720,60 €	Société en nom collectif	Production d'électricité (3511Z)	Guy Dijoux (Gérant) , Groupe Dijoux, Solar réunion, (Associés)
GENERALE THERMIQUE EUROPEENNE 3	760 000,00 €	Société en nom collectif	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné (3530Z)	Khalid Makda (Gérant), Groupe Dijoux, Solar réunion, (Associés)
GENERALE THERMIQUE EUROPEENNE 5	980 000,00 €	Société en nom collectif	Production d'électricité (3511Z)	Khalid Makda (Gérant), Groupe Dijoux, Solar réunion, (Associés)
GENERALE THERMIQUE EUROPEENNE 6	980 000,00 €	Société en nom collectif	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné (3530Z)	Khalid Makda (Gérant), Groupe Dijoux, Solar réunion, (Associés)

Nom	Capital social	Forme juridique	Code activité NAF	Organisation
HINGLO	1 000,00 €	SASU Société par actions simplifiée à associé unique	Location de terrains et d'autres biens immobiliers (6820B)	Michel Dijoux (Président)
DIGSYM	119 367,58 €	Autre société civile	Location de terrains et d'autres biens immobiliers (6820B)	Michel Dijoux (Gérant), Henri COISNE (Gérant)
GTE REUNION / SOLAR REUNION SERVICES	15 000,00 €	Société à responsabilité limitée (sans autre indication)	Production d'électricité (3511Z)	Michel Dijoux (Gérant)
LES ATLANTES	1 000,00 €	Société à responsabilité limitée (sans autre indication)	Promotion immobilière de logements (4110A)	
JAX	985 000,00 €	Société civile immobilière	Location de terrains et d'autres biens immobiliers (6820B)	
ANSA	152,45 €	Société civile immobilière	Location de terrains et d'autres biens immobiliers (6820B)	
SCI DISA	152 296,00 €	Société à responsabilité limitée (sans autre indication)	Location de logements (6820A)	
SCI ODI	137 204,12 €	Société civile immobilière		
DI.MI.	135 000,01 €			
EVADI	152 296,57 €			
GADI	152 296,57 €			
DODI	152 296,57 €			
OUNEYS	747 000,00 €			
DISER	152 296,57 €			
S L V (location de véhicules / import de marchandise)	999 000,00 €	Société à responsabilité limitée (sans autre indication)	Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé (4690Z)	Michel Dijoux (Gérant)
KEPLER	500 000,00 €	SASU Société par actions simplifiée à associé unique	Activités des sociétés holding (6420Z)	Michel Dijoux (Président)

Nom	Capital social	Forme juridique	Code activité NAF	Organisation
ZOT ISOLATION	500,00 €	SAS, société par actions simplifiée	Travaux d'isolation (4329A)	Michel Dijoux (Président)
Suntech	7 622,45 €	SARL unipersonnelle	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation (4322B)	Michel Dijoux (Gérant)
CORESTORE	15 244,90 €	Société à responsabilité limitée (sans autre indication)	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction (2223Z)	Michel Dijoux (Gérant)
REUNION DISTRIBUTION OCEAN INDIEN	1 000 000,00 €		Travaux de menuiserie métallique et serrurerie (4332B)	Michel Dijoux (Gérant)
SOLAR REUNION	4 000 000,00 €		Vente à domicile (4799A)	Michel Dijoux (Gérant), Abdoullah Lala (commissaire au compte titulaire)
COMPAGNIE FRANCAISE DES ENERGIES RENOUVELABLES	2 000 000,00 €		Fabrication d'appareils ménagers non électriques (2752Z)	Michel Dijoux, Guy Dijoux (Gérants)
CORELEC SARL (ALPHA ENERGIE)	300 000,00 €		Travaux d'installation électrique dans tous locaux (4321A)	Michel Dijoux (Gérant)
DEEER	**250 000,00 €**		**Réparation d'équipements électriques (3314Z)**	**Michel Dijoux (Gérant)**
ASLA PHOTOVOLTAIQUE	1 000,00 €	Société à responsabilité limitée (sans autre indication)	Production d'électricité (3511Z)	Michel Dijoux (Gérant)
ISFA PHOTOVOLTAIQUE	1 000,00 €			
PV SCE (PHOTOVOLTAIQUE SCE)	1 000 000,00 €			
PV SERVICES 02	5 000,00 €			
PV SERVICES 03	5 000,00 €			
PV SERVICES 04	5 000,00 €			

Nom	Capital social	Forme juridique	Code activité NAF	Organisation
PV SERVICES 05	5 000,00 €			
PV SERVICES 06	5 000,00 €			
PV SERVICES 07	1 000,00 €			
PV SERVICES 8	1 000,00 €			
PV SERVICES 9	1 000,00 €			
PV SERVICES 10	1 000,00 €			
PV SERVICES 11	1 000,00 €			
PV SERVICES 12	1 000,00 €			
PV SERVICES 13	1 000,00 €			
PV SERVICES 14	1 000,00 €			
PV SERVICES 15	1 000,00 €			
PV SERVICES 16	1 000,00 €			
PV SERVICES 17	1 000,00 €			
PV SERVICES 19	1 000,00 €			
PV SERVICES 21	1 000,00 €			
PV SERVICES 31	1 000,00 €			
PV SERVICES 88	1 000,00 €			

Tableau 2 : Liste des entreprises de M. Michel DIJOUX

3. ANNEXE

ANNEXES		LIBELLÉ
ANNEXE 1		CONVENTION DE REDEVANCE ENTRE LA SAS GROUPE DIJOUX ET LA SARL DEEER

Annexe 1

Convention de redevance entre la SAS GROUPE DIJOUX et la SARL DEEER

CONVENTION DE REDEVANCE

Entre la société SAS **GROUPE DIJOUX**

Et

La société à responsabilité limitée **DEEER**

Il a été convenu de ce qui suit :

La société **GROUPE DIJOUX**, facturera à l'arrêté de chaque exercice une redevance destinée à couvrir la rémunération des prestations de nature administrative, technique ou commerciale telle que :

- Services juridiques, contentieux, recouvrement,
- Services comptables, fiscaux, informatique,
- Conseils en matière d'assurance,
- Assistance dans le contrôle de gestion interne,
- Assistance dans le domaine financier, notamment dans la réalisation et la gestion des investissements.
- Assistance dans la gestion du personnel, le recrutement, la formation, la détermination de la politique salariale,
- Conseil en matière d'organisation, de logistique,
- Assistance à l'achat, dans le processus de production, dans le cadre de la garantie ou du service après-vente, dans le contrôle de la qualité,
- Assistance en matière de communication, de publicité, de marketing, réalisation d'études de marché,
- etc.

Modalités :

Selon le taux de l'Excédent Brut d'Exploitation par rapport au Chiffre d'affaires, il sera appliqué un taux de redevance calculé sur le même Chiffre d'affaires.
La redevance ne sera facturée uniquement aux filiales dont la situation nette est positive.

Si EBE > 20 % du CA la redevance sera égale à 5 % du CA.
Si EBE est compris entre 15 et 20 % du CA la redevance sera égale à 3.5 % du CA.
Si EBE est compris entre 10 et 15 % du CA la redevance sera égale à 2.5 % du CA.
Si EBE est compris entre 6 et 10 % du CA la redevance sera égale à 1.5 % du CA.
Si EBE est compris entre 4 et 6 % du CA la redevance sera égale à 1 % du CA.
Si EBE > 2 % du CA la redevance sera égale à 0.5 % du CA.

Fait à LE PORT, le 01 juillet 2025

Pour GROUPE DIJOUX
Michel DIJOUX
Président

Pour DEEER
Michel DIJOUX
Gérant